

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
DE L'EDUCATION CIVIQUE, DE LA FORMATION
QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI**

Acte en abrégé

NOMINATION

Arrêté n° 395 du 9 avril 2025. Sont nommés membres du comité de direction de l'agence congolaise pour l'emploi :

Avec voix délibérative :

- pour la Présidence de la République : M. **ONDAYE (William Geslin)** ;
- pour la Primature : Mme **KHIESSIE BASSONGA (Quitterie)** ;
- pour le ministère en charge de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi : M. **ILOY (Brice Rufin)** ;
- pour le ministère en charge des finances, du budget et du portefeuille public : M. **MONTSAGNA (Jean-Marie)** ;
- pour le ministère en charge de l'économie, du plan et de l'intégration régionale : M. **MABOUNDOU (Cédric Déteimbert)** ;
- pour le ministère en charge du contrôle d'Etat : M. **OMBOLA ITOUA (Gervais Ferrol)**.

Avec voix consultative :

- pour le Conseil consultatif de la femme : Mme **IKIA-DIMI (Sabrina)** ;
- pour le Conseil consultatif de la jeunesse : M. **IKOLI (Chrisostome)** ;
- pour le personnel de l'agence congolaise pour l'emploi : M. **BIAKING GABIA (Faustin)**.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires.

**MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT**

Acte en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-92 du 2 avril 2025. Sont nommés inspecteurs départementaux relevant de l'inspection générale des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat :

- Inspecteur interdépartemental Brazzaville, Pool-Djoué-Léfini, Plateaux : M. **BAYONNE ILETSI (Christel Ulrich, Juriste)**,
- Inspecteur interdépartemental Pointe-Noire-Kouilou : M. **BOUYA OSSERE (Duhamel)**, professeur certifié de lycée ;

- Inspecteur interdépartemental Niari, Bouenza, Lékoumou : M. **NSIMBA-NGOYI (Jean Stève)**, professeur certifié de lycée ;

- Inspecteur interdépartemental Cuvette, Cuvette-Ouest, Nkéni-Alima : M. **OMESSE LEKEBE (Frunovy Mirnove)**, professeur certifié de lycée ;

- Inspecteur interdépartemental Sangha, Likouala, Congo-Oubangui : M. **MABIALA (Auguste)**, professeur de CEG.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA
SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE**

Actes en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-93 du 2 avril 2025. Sont nommés inspecteurs à l'inspection générale des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité :

- Inspecteur des services de l'action sociale et de la réadaptation : Mme **ITOUA née ALINGUI NGASSAKI ATAPOKO**, journaliste niveau 3 de 8^e échelon ;
- Inspecteur des services de l'action humanitaire : M. **MISSIE (Jean Paul)**, administrateur des services administratifs et financiers de 11^e échelon ;
- Inspecteur des services de la solidarité : M. **ANDEMBE (Romuald)**, administrateur en chef des services administratifs et financiers de 16^e échelon ;
- Inspecteur des services administratifs et financiers : Mme **BATOUZOLA NZOLANI (Liliane)**, administrateur en chef des services administratifs et financiers de 10^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Décret n° 2025-94 du 2 avril 2025. Sont nommés directeurs centraux à la direction générale des affaires sociales :

- Directeur de l'insertion socioéconomique : M. **AMBERE (Achille Kevin)**, administrateur

en chef des services administratifs et financiers de 9^e échelon ;

- Directeur de la famille : Mme **MOUTHOU née TATY MALONDA (Evelyne Berthe)**, secrétaire principal d'administration de 2^e échelon ;
- Directeur de la réadaptation : M. **BANSIMBA (Clotaire)**, inspecteur des collèges de 4^e échelon ;
- Directeur des services sociaux spécialisés et de catégorie : Mme **KAYA MBOUSSI (Roselle Emma)**, administrateur adjoint de santé de 10^e échelon ;
- Directeur des infrastructures, des équipements et de la maintenance : M. **DELANGO (Patrick Vivien)**, administrateur adjoint des services administratifs et financiers de 8^e échelon ;
- Directeur administratif et financier : M. **NGUIMBI (Jean Marie)**, administrateur en chef des services administratifs et financiers de 15^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Décret n° 2025-95 du 2 avril 2025.

Sont nommés directeurs centraux à la direction générale de l'action humanitaire :

- Directeur de la promotion du droit humanitaire et des conventions : M. **BOULINGUY MALOUANGOU (Samory)**, administrateur des services administratifs et financiers de 1^{er} échelon ;
- Directeur de la prévention des catastrophes et de la réduction des risques : M. **OLOLO SEMBO**, administrateur des services administratifs et financiers de 6^e échelon ;
- Directeur de l'assistance humanitaire : Mme **IBATTA BIROKENGO (Carine)**, administrateur des services administratifs et financiers de 7^e échelon ;
- Directeur administratif et financier : Mme **MOUANEMBOU née BOWAO Lydinne Petronille**, administrateur des services administratifs et financiers de 6^e échelon ;

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

Décret n° 2025-96 du 2 avril 2025.

Sont nommés directeurs centraux à la direction générale de la solidarité :

- Directeur de la promotion de la solidarité : Mme **MASSANGA MANGHA (Noellie Vierge)**, administrateur en chef des services administratifs et financiers de 9^e échelon ;
- Directeur des programmes de solidarité : M. **NGOMO-A-PETE**, administrateur des services administratifs et financiers de 5^e échelon ;
- Directeur administratif et financier : M. **LOUTANGOU (Alain Ninon)**, administrateur des services administratifs et financiers de 7^e échelon.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret abroge toutes dispositions antérieures contraires et prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés.

PARTIE NON OFFICIELLE

- ANNONCES LEGALES -

A - DECLARATION DE SOCIETE

MAÎTRE ADO PATRICIA MARLENE MATISSA

Notaire

Avenue Félix Eboué, immeuble Le 5 février 1979
2^e étage gauche Q050/S (face ambassade de Russie)
Centre-ville, B.P. : 18, Brazzaville
Tél. fixe : (+242) 05 350 84 05
E-mail : etudematissa@gmail.com

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

MISE A JOUR DE STATUTS

GLOBAL BUSINESS CONGO

Société à responsabilité limitée

Capital : 1 000 000 F CFA

Siège social : à Brazzaville

République du Congo

RCCM : CG-BZV-01-2013-B12-00186

- Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte en date à Brazzaville du 1^{er} août 2022, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 12 septembre 2022, et dûment enregistré à la recette des impôts de l'EDT Plaine Brazzaville en date du 13 septembre 2022, sous Folio 166/17 N°3741, l'Assemblée générale a décidé en sa partie extraordinaire : de transférer son siège social, au 2^e étage de l'immeuble AOGC, passage à niveau rue Mbochis, quartier Poto-Poto.